



Réflexions sur le vivre ensemble et la prospérité dans notre pays

Tourisme valaisan et résidences secondaires : Oui à l'accueil, Non aux taxes punitives et xénophobes

Mis en ligne le 07.12.2014 à 11:00



© Keystone

Xavier Mottet

Tourisme valaisan et résidences secondaires

Oui à la qualité de l'accueil et aux investisseurs privés !

Non aux taxes communales punitives, xénophobes, destructrices d'emploi

Maintenant que les citoyens de Crans Montana et de Silvaplana ont renoncé à matraquer leurs clients propriétaires de résidences secondaires, la saga des taxes de séjour va connaître un nouvel épisode, en Valais, le 15 décembre, dans le Val d'Anniviers.

Question à 1'260.- pour un 4 pièces (taxé à ce jour 100.- si occupé par 1 personne, 200.- si 2 personnes, 300.- si 3 personnes, 400.- si 4 personnes, etc.): un centre technique de pompiers, même surdimensionné pour tenir compte des picssaisoniers, est-il un équipement touristique d'avenir justifiant une augmentation annuelle d'impôt aussi disproportionnée, pour les clients des stations touristiques du Val d'Anniviers et pour les domiciliés disposant d'une ou de plusieurs résidences secondaires (R2)? Et cela sans prendre en compte le moins du monde leurs investissements et leurs dépenses? Ni les impôts fonciers, ni les taxes prohibitives eau-égouts-déchets sur les R2?

Telle est la question que le Président de la Commune d'Anniviers, M. Simon Epiney, s'apprête le plus sérieusement du monde à poser une deuxième fois aux citoyens d'Anniviers le 15 décembre lors de la prochaine assemblée primaire.

A contre-courant des dernières décisions prises à Verbier, Crans-Montana et Silvaplana.

Malgré les 1300 oppositions de clients mécontents à Champéry.

Au mépris de l'histoire du tourisme dans les Alpes, en Valais, et dans le Val d'Anniviers.

A rebours du bon sens économique car la taxe, si elle était introduite, fâcherait tout le monde: les domiciliés nécessairement assujettis aussi (la loi est la même pour tous dans un état de droit libéral), et les touristes, écoeurés par la disproportion des taxes proposées par la commune, lesquelles, en plus, augmentent avec le volume des investissements consentis par les propriétaires et avec le nombre de personnes qui viennent consommer dans la Vallée!

Tout cela aussi au détriment du Valais, de nos clients et des investisseurs extérieurs dont notre tourisme a plus que jamais besoin.

Sans parler de l'image du canton et de son nouveau slogan «Valais gravé dans mon cœur». Ce qui risque de rester gravé dans les cœurs, c'est le montant de la facture. Dans ce cas, le slogan «Valais, pays où les taxes sont Reines» serait plus approprié.

L'invention du «Communal tourisme» au-dessus de 900 mètres

Le tourisme valaisan marche sur la tête. Au lieu de rechercher des ambassadeurs, des investisseurs, et de construire des projets adaptés à la globalisation, il raisonne taxes et surtaxes. Et dans certaines régions, de tourisme administré!

On savait que la politique au-dessus de 900 mètres obéissait parfois en Valais à des règles «peu ou très catholiques», selon les points de vue. On découvre que le Conseil communal d'Anniviers rêve d'une nouvelle économie spécifique: le «Communal Tourisme». Le «Communal Tourisme» est une «économie» (sic) dans laquelle la Commune taxe, décide pour les autres, arrose certains acteurs, en assomme d'autres. Elle prétend être la seule à pouvoir sauver l'économie. Elle décide, seule, qui est un acteur privé, qui est un acteur public, ce qui est bon ou mauvais pour le tourisme, et plus novateur, qui doit payer pour les autres et quelle procédure légale il lui est loisible de suivre ou d'ignorer.

Un exemple de cette économie très particulière a été présenté récemment aux lecteurs du Nouvelliste: lorsque les remontées mécaniques de Zinal-Grimentz annoncent publiquement une fréquentation en hausse qu'elles imputent au nouveau téléphérique ouvert pourtant avec deux mois de retard, elles s'empressent de demander une exonération du paiement des intérêts du dit-nouveau téléphérique en invoquant un manque de liquidité. Ce que la Commune accepte aussitôt. C'est cela le «Communal Tourisme»: un Monopoly particulier se jouant au-dessus de 900 mètres. Avec ses règles propres. A quand les déductions communales aux commerçants et restaurateurs pour mauvais temps, mauvaise humeur ou service dans les langues étrangères?

Des taxes punitives sans vision d'avenir ni étude de marché

S'y ajoute une obsession comptable, fiscale et revencharde à l'égard de ceux qui ont investi sans compter dans nos stations.

Comment justifier qu'en plus des impôts existants, on veuille multiplier les taxes de séjour au minimum par trois ou par six? Et pour des prestations qui relèvent en fait des tâches communales les plus ordinaires, comme le centre technique que la Commune présente comme un investissement touristique d'avenir dans sa lettre envoyée au dernier moment aux propriétaires de R2. Imagine-t-on le client d'un hôtel, en plus de sa facture, devoir participer directement au paiement des intérêts et amortissements de l'hôtel où il séjourne? Qu'a-t-on vendu aux acquéreurs de résidences secondaires, domiciliés ou non, sinon une destination, une station, une vallée, un canton, leurs beautés et leurs infrastructures? Et on voudrait aujourd'hui les considérer comme de simples facteurs de coûts selon les principes du pollueur payeur? Un peu de dignité que diable ! Sinon on les retrouvera bientôt en Haute Savoie ou au Canada plutôt qu'en Valais. Hélas, surtaxer est plus facile à faire que rechercher des investisseurs et développer des projets d'avant-garde, ce qu'ont su faire pourtant nos prédécesseurs au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle, sans s'appuyer sur l'impôt, car il n'y avait personne à taxer. Ce temps des pionniers semble bien éloigné. La lettre adressée par la Commune d'Anniviers aux propriétaires de résidences secondaires suffit à comprendre l'état d'esprit d'aujourd'hui. A la première ligne de sa lettre, l'autorité affirme regretter d'être forcée à vivre du tourisme. On aime ce qu'on choisit paraît-il. Visiblement, là-haut, on semble le subir comme un pis-aller.

Oui à l'économie de marché, non au tourisme administré!

On peut critiquer le caractère du Promoteur de Veysonnaz et regretter le psychodrame des 4 Vallées, mais il a développé un modèle économique qui tient la route. Un modèle privé et intégré! Ailleurs, les exemples de réussite économique et touristique ne manquent pas: Zermatt, Saas Fee, Verbier ou Nendaz. Personne dans ces hauts lieux du tourisme valaisan ne fait de xénophobie fiscale.

Puisse donc la population du Val d'Anniviers s'inspirer à son tour de ces exemples de bon sens, d'esprit d'entreprise et d'accueil de qualité qui portent l'image de ces stations à l'international. Il lui suffit de renouer avec son histoire. Le Val d'Anniviers qui ne comptait plus que 1500 habitants à la fin des années 60, a su accueillir les investisseurs privés du Club Méditerranée et de la Société d'expansion touristique de Glion. Pourquoi serait-il impossible aujourd'hui d'attirer des investisseurs en pleine globalisation? Philippe Magistretti montre l'exemple à Montana. Pourquoi ne pas l'imiter et ... l'inviter à investir en Anniviers?

La décision finale appartient bien sûr à l'assemblée primaire d'Anniviers. Celle-ci est souveraine, mais elle n'est pas seule au monde pour autant. Les hôtes, clients et propriétaires de nos stations valaisannes observent légitimement notre attitude vis-à-vis d'eux. Il n'est pas recommandé de jouer avec les allumettes, car le jour où nous aurons définitivement fait fuir les touristes, nous devons payer nous-mêmes les impôts dont ils s'acquittent et renoncer aux avantages pour les domiciliés que le tourisme permet à nos communes de financer aujourd'hui. Il ne restera alors plus qu'un choix pour les habitants des stations sinistrées par les taxes: quitter leur vallée comme durant toute la première moitié du vingtième siècle.

A l'heure qu'il est, il est encore permis d'espérer que les habitants d'Anniviers prennent le temps, comme ceux de Crans-Montana et de Silvaplana, d'écouter ce que leur disent leurs clients et qu'ils disent NON à la surtaxe touristique voulue par la commune qui ne résoudra rien et fâchera tout le monde, domiciliés et touristes. Au besoin, ils peuvent exiger la mise en place d'une médiation comme dans les 4 Vallées.

Mais surtout il est indispensable qu'ils invitent des investisseurs privés et qu'ils prennent le temps de développer avec tous les concernés des projets concrets autour d'un fonds cogéré par ceux qui l'alimentent. Il sera alors temps de revenir en assemblée primaire avec un projet agréé par les acteurs.

Dufour, reviens! Ils sont devenus fous!

Plus généralement, le Valais doit sortir d'urgence de son complexe d'infériorité et de son esprit de vengeance mal placé à l'égard de la Suisse coupable d'avoir voté en faveur de l'initiative Weber et de la Loi sur l'Aménagement du territoire (LAT). Si la Commune d'Anniviers et les autres persistent, malgré l'ouverture manifestée publiquement depuis longtemps par les propriétaires à une révision raisonnable des taxes, nul doute que les juges cantonaux et fédéraux vont avoir du pain sur la planche.

Mais plus grave: n'est-ce pas la mentalité d'accueil bien réelle des Valaisans que l'on veut assassiner ainsi? A l'aube de cette année 2015 où l'on célèbre le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, il est grand temps de renouer avec ce qui se fait de mieux en Valais: l'opiniâtreté bien placée, généreuse et ouverte au monde! La cohésion dans nos montagnes, en Valais et en Suisse passe par-là! Ou alors la réalité économique se vengera plus vite qu'on ne le croit. Il n'y a pas deux économies: une économie de plaine et une économie de montagne. On ne peut pas revenir aux péages d'avant 1848! Lorsqu'un Valaisan se rend à Lausanne, le Syndic Brélaz ne le taxe pas au motif qu'il crée un surcoût pour les transports de sa ville ou pour l'usine Tridel de traitement des déchets. Ne commençons pas en Valais, et surtout pas dans nos stations touristiques qui dépendent à 100% des investissements et des dépenses de nos clients!

Commentaire

billboquet 100% d'accord avec le contenu de ce blog. Les "autorités" de cette belle vallée sont en train de réaliser un suicide économique et touristique, en montrant à quel point elles n'aiment pas leurs meilleurs clients, les plus fidèles. De plus, le fonctionnement en vase clos de type clanique, pour ne pas dire mafieux, est en train de virer du rigolo à l'inacceptable. Cette taxe coulera bien plus qu'elle ne rapportera, et de nombreux R2 sont en train de s'organiser pour boycotter les acteurs économiques locaux, car c'est la seule mesure qui nous reste au milieu de cette mascarade, et la seule que les "autorités" semblent comprendre. Quel dommage.

Si nos amis Anniviards semblent penser que leur Vallée serait mieux sans touristes, nous sommes de plus en plus nombreux à penser que le problème d'Anniviers, c'est les Anniviards (en tout cas certains). Comme disait un certain Maurice Pialat, si vous ne nous aimez pas, nous ne vous aimons pas non plus. Et le ferons savoir par la seule langue que vous comprenez: nos dépenses sur place (en plus de toutes les voies de recours légales).06.12.2014 - 08:40

Olivier Foro

Au vu des derniers développements des mois passés, il semblerait plus qu'utile d'instaurer enfin une "pause de réflexion" et de calmer le jeu ! A mon sens, en Valais en général, on va dans toutes les directions et surtout pas dans la bonne ... Si on voulait se tirer une balle dans le pied, on ne s'y prendrait pas mieux. Cessons ces agissements à l'encontre de nos clients / hôtes / ambassadeurs / amis et in fine aussi contributeurs à nos salaires ... On veut effrayer tout le monde, ou quoi ? Chaque action productive de Valais / Wallis Promotion est immédiatement pour le moins atténuée. Ce n'est pas très sérieux et va à l'encontre de tout bon sens commercial

Voici un exemple donné récemment - Et si le NOUVELLISTE envoyait sans crier gare à tous ses abonnés avec la prochaine facture d'abonnement du journal, une augmentation de Frs 100, car il s'agit "de changer de rotative...." ? Vous croyez que les lecteurs réagiraient comment ? Ce serait tout simplement incompréhensible et un tollé général. Et bien, c'est ce qui risque d'arriver (ou arrive déjà) dans le milieu du tourisme en Valais ! Alors, un peu de bon sens, on se remet à table (sous l'égide du canton ? qui laisse en l'occurrence les communes partir dans tous les sens) et on propose un "modèle d'affaire" digne de ce nom. Soyons constructifs et pragmatiques pour l'avenir touristique du canton du Valais.

10.12.2014 - 17:30

L'auteur de ce Blog est Xavier Mottet :



Xavier Mottet

A 31 ans, le valaisan Xavier Mottet collectionne les fonctions. Banquier de profession, il est également président du PLR Valais, député au Grand Conseil valaisan et président d'une société de remontées mécaniques